



KENDO CLUB BRESTOIS
PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19

Applicable au 1 septembre 2020

Document de référence : Comité National de Kendo – FFJDA

http://www.cnkendo-dr.com/Covid-19_files/ProtocoleSanitaireCovid.pdf

- Arrivée des pratiquants en tenue tant que les vestiaires resteront inaccessibles
- Liste des pratiquants présents pour chaque séance
- Port du masque obligatoire dans le cadre des déplacements dans les locaux (hors pratique)
- Pratique du Kata, du Kihon et de toute autre forme de travail ne nécessitant pas le port de l'armure avec masque de protection obligatoirement
- Pour le travail en armure, utilisation d'une protection dans le casque (plexi, tenugui ou autre)
- Utilisation exclusive de son propre matériel
- Respect strict des gestes barrières pendant l'ensemble du temps de présence dans les locaux

Le Président du Kendo Club Brestois

Bruno HUBE

L'enseignant du Kendo Club Brestois

Patrick LANDABOUROU